

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mardi 27 juin à 19h30, sous la présidence de Monsieur Francis Bérard, Maire.

Date de convocation : 21 juin 2023

Délibération n° 202306273 : Tarif cantine

Présents : Messieurs Guillaume Augier, Francis Bérard, Elisabeth Bonachera, Olivier Couderc, Richard Dukers, Gilbert Hogrel, Cédric Laveuf, Laury Lefèvre, Claude Mignier et Mesdames Corine Levreaud, Myriam Robitaillié.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Tiffany Bérard donne pouvoir à Mr Cédric Laveuf, Mme Hélène Marguerie donne pouvoir à Olivier Couderc, Mme Audrey Souda-Français donne pouvoir à Francis Bérard, Mr Michael Sacy donne pouvoir à Mme Corine Levreaud.

Absent excusé : 0

Absent : 0

Secrétaire de séance : Mme Myriam Robitaillié

TAUX	Quotients familiaux et libellés	Tarif par repas	
		Écoles maternelles	Écoles élémentaires
1	0 à 701	1,60 €	1,60 €
2	> 701 à 999	1,80 €	1,80 €
3	> 999 à 1 506	2,90 €	2,90 €
4	> 1 506 à 2 008	3,00 €	3,00 €
5	> 2 008 à 2 510	3,10 €	3,10 €
6	> 2 510 et +	3,20 €	3,20 €
A	adulte	4,00 €	4,00 €
HC	Hors commune + ticket occasionnel	4,40 €	4,40 €
PE	personnel municipal	4,00 €	4,00 €
PAI	Enfant bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé et dont les parents fournissent le	1,00 €	1,00 €
PN	Pique nique / repas ext.	2,90 €	2,90 €

Le Conseil municipal approuve à la majorité les tarifs exposés ci-dessus à compter du 1^{er} septembre 2023.

Contre 1

Abstention 2

Pour 12



Le Maire,

- Accomplit tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Prignac et Marcamps,
Le 27 juin 2023

Secrétaire de séance,
Myriam Robitailié



Le Maire
Francis Bérard

